

# Séance du 14 décembre 2016

**Présents** : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Claire ROUSSEL, Magali LÉGER, Claudine LEQUIEN, Catherine BATICLE, Jeannine BENOIT, Guillaume FLAHAUT, Colette ROUSSEAUX, Gérard BRÉZIN.

**Absent avec pouvoir** : Lionel HERBET à J

**Absents** : érôme COURMONT, Jean-Paul PIERRE, Laurence BÉCUE.

**Secrétaire de séance** : Catherine BATICLE

## **Encaissements de chèques :**

Deux chèques de la société APRIL d'un montant de 2 567,61 € et 8 562,61 € concernant le remboursement des prestations maladie pour l'agent GUIDE Corinne et CARPENTIER Philippe.

## **Création de trois logements au presbytère : mission SPS, mission de contrôle technique et diagnostics plomb et amiante**

Il convient de délibérer afin de choisir les bureaux de contrôle chargés des missions de contrôle technique, SPS et diagnostics amiante et plomb et propose à l'assemblée quatre devis :

Entreprise	Diagnostic plomb	Diagnostic amiante	Mission de contrôle	Mission SPS
Qualiconsult	220 € HT	320 € HT	2 195 € HT	1 785 € HT
APAVE	250 € HT	380 € HT	3 360 € HT	2 300 € HT
VERITAS	280 € HT	680 € HT	2 558 € HT	1 785 € HT
SOCOTEC	250 € HT	250 € HT	2 460 € HT	2 075 € HT

À l'unanimité, le conseil municipal décide de choisir l'entreprise QUALICONSULT pour assurer l'ensemble des missions.

## **Désignation des délégués au sein de la nouvelle communauté de communes Val de Nièvre Somme**

Monsieur le maire indique au conseil municipal que la commune de Picquigny sera représentée par deux délégués au lieu de trois au sein de la nouvelle communauté de communes et invite le conseil municipal à procéder à l'élection des deux nouveaux délégués appelés à y siéger.

Les candidatures sont les suivantes :

- Claire ROUSSEL et Antony DELVILLE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne à l'unanimité les candidats sus visés.

## **Remplacement des postes de type "cabine haute" et effacement du câble haute tension reliant le transformateur au poste rue de l'abreuvoir**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de remplacement du poste de type cabine haute rue des quatre Moulins et propose à l'assemblée de se prononcer à ce sujet. Une estimation financière des travaux a été réalisée par la fédération départementale d'énergie de la Somme s'élevant à 56 430 € laissant à la charge de la commune la somme de 12 311 €, une subvention de 80 % étant obtenue. Ces travaux pourraient être coordonnés avec l'effacement du câble haute tension reliant le transformateur au poste rue de l'abreuvoir et être réalisés en 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet.

## **Fixation du montant des loyers pour les nouveaux logements rue des chanoines**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant des loyers pour les nouveaux logements de la rue des Chanoines disponibles vers le 1er avril 2017, soit :

- logement 1 : 71 m<sup>2</sup> : 500 €
- logement 2 : 71 m<sup>2</sup> : 500 €
- logement 3 : 50 m<sup>2</sup> : 350 €
- logement 4 : 50 m<sup>2</sup> : 350 €

un mois de caution sera exigé à la signature du bail ; de plus, la durée du bail sera de 3 ans et le montant des loyers sera indexé sur l'indice du coût à la construction.

## **Communications diverses**

Félicitations à l'association « les Amis de la Collégiale » pour le livre sur le traité de Picquigny.